



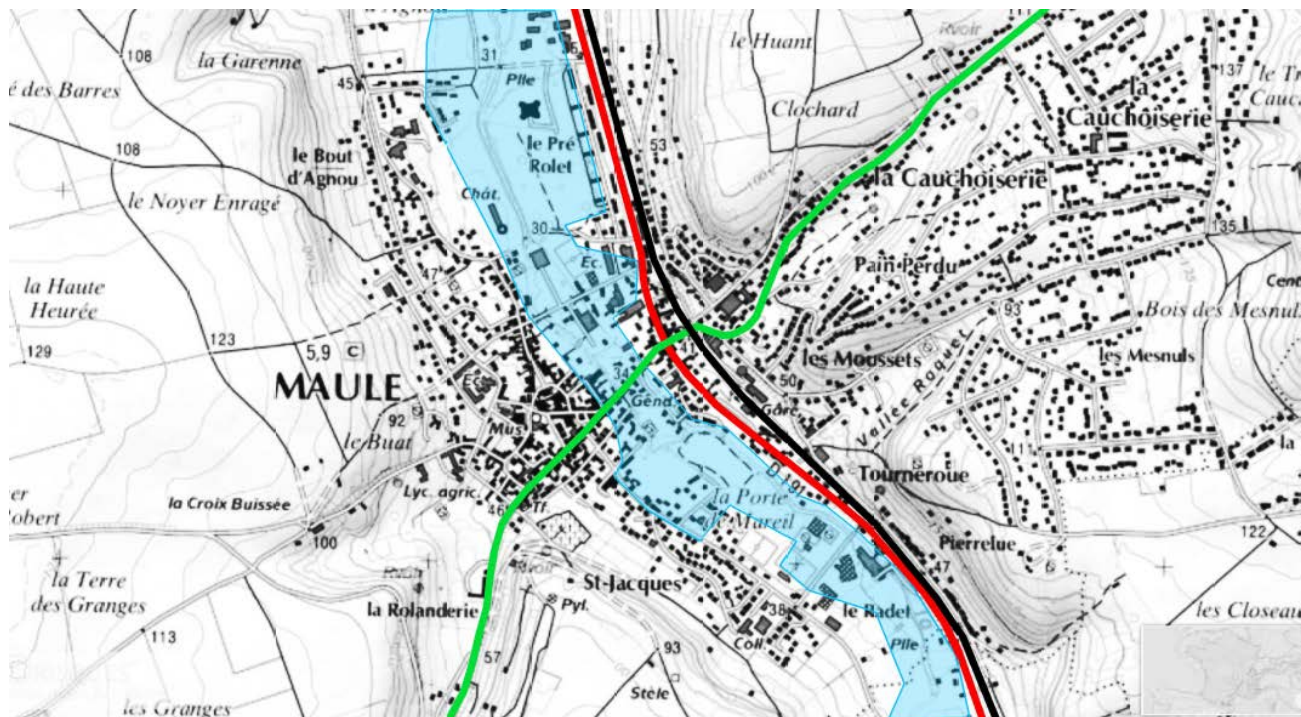
DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Ville de MAULE

EDITO

Dans le cadre de la loi du 13 août 2004 sur l'information préventive codifiée dans le code de l'environnement, « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». De plus, la législation rend le maire responsable, au titre de son pouvoir de police (art L2212-2 du code général des collectivités territoriales), de la sécurité de ses administrés et lui fait l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de la population.

C'est pourquoi, afin de protéger au mieux la population en cas d'événements majeurs, la commune de Maule a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un outil opérationnel qui permet de prévoir l'organisation communale en cas de catastrophe afin de minimiser les conséquences sur le territoire. Le présent Dossier d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) s'appuie sur ce PCS et a pour vocation d'informer la population sur la conduite à tenir en cas d'alerte.



Légende : bleu : zone concernée par le risque inondation ; voies concernées par le risque TMD : rouge D191, vert D45, noir voie ferrée

LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à une augmentation du débit des cours d'eau provoquée par des pluies importantes en durée ou en intensité.



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou non. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et plusieurs millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents comme très rapides.

LE RISQUE TEMPETE

Une tempête est caractérisée par des vents pouvant être violents. Ce risque est souvent accompagné de fortes précipitations, voire d'inondations et peut notamment endommager les bâtis et réseaux ou provoquer la chute d'objets et d'arbres.



LE RISQUE NEIGE ET VERGLAS

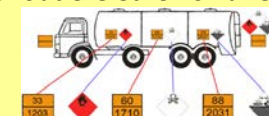
Des épisodes neigeux et verglaçants peuvent être observés pendant l'hiver avec pour conséquences la perturbation du trafic routier ou la formation de plaque de verglas.



Hiver 2010-2011

LE RISQUE TRANSPORT DE MARCHANDISE DANGEREUSE

Le risque TMD est consécutif à un accident se produisant lors d'un transport par voie routière, ferroviaire, aérienne, voie d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses. Sur la commune de Maule, il se manifeste essentiellement par voie routière et ferroviaire.



➤ LES CONSIGNES A SUIVRE EN CAS :

ind c 11.12.2017

D'inondation



Fermer les portes, fenêtres et aérations.



Couper le gaz et l'électricité



Monter à pied dans les étages



Garer sa voiture selon le plan de zonage



Ecouter France Bleu IdF (107.1 FM)



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

De mouvement de terrain (effondrement de sol)



A l'intérieur : évacuer les bâtiments sans prendre l'ascenseur



A l'extérieur : s'éloigner de la zone dangereuse



Ecouter France Bleu IdF (107.1 FM)



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

De tempête



S'enfermer dans un bâtiment



Ecouter France Bleu IdF (107.1 FM)



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

D'épisode neigeux



S'enfermer dans un bâtiment



Ecouter France Bleu IdF (107.1 FM)



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours



Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

D'accident de transport de marchandises dangereuses



S'enfermer dans un bâtiment



Boucher toutes les arrivées d'air



Ecouter France Bleu IdF (107.1 FM)



Ni flamme, ni étincelle



Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours

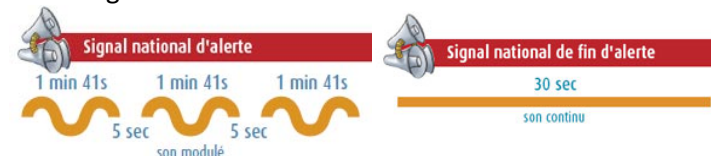


Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

L'ALERTE

- ✓ Les moyens d'alerte suivant peuvent être utilisés :
 - Sirène
 - Véhicules avec sirène ou haut-parleur

- ✓ Le signal d'alerte est de la forme suivante :



NUMEROS UTILES

Numéros d'urgence

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

Mairie de Maule

Place de la Mairie
78580 MAULE
Tél. : 01.30.90.49.00
www.maule.fr

ROUTES ET TRANSPORTS

Routes : www.bison-fute.gouv.fr
Trains – SNCF : www.infolignes.com

SOURCES D'INFORMATIONS

- ✓ Préfecture des Yvelines : 01.39.49.78.00 - www.yvelines.gouv.fr
- ✓ Radio – France Bleu IdF : 107.1 FM
- ✓ MétéoFrance : 3250 (numéro payant) - www.vigilance.meteofrance.com
- ✓ Vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr
- ✓ Risques : www.prim.net

